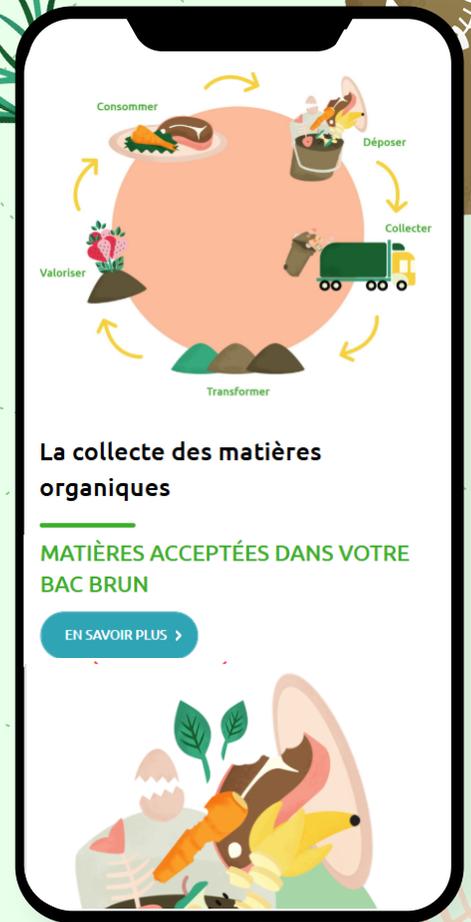
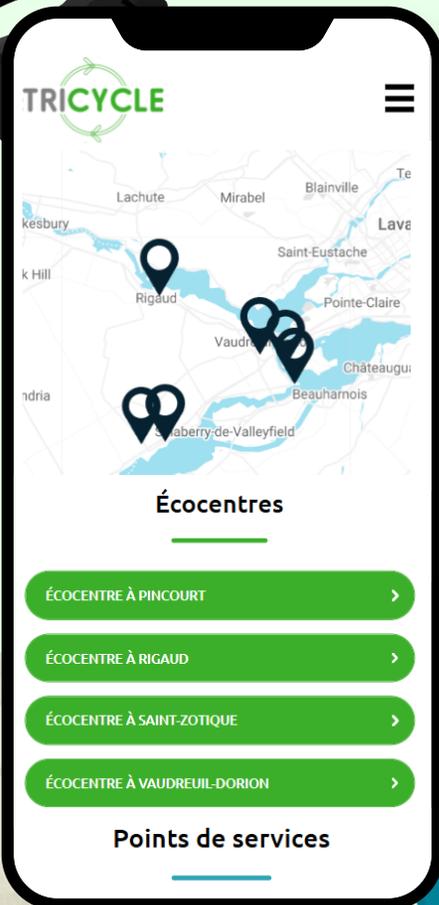


# TRICYCLE

Consultez

 [tricycle-mrcvs.ca](http://tricycle-mrcvs.ca)

Outil web d'aide au tri des  
matières résiduelles





# Matières acceptées dans votre **BAC BLEU**

## CONTENANTS ET EMBALLAGES



Souples ou rigides, les contenants et les emballages sont faits de **papier**, **carton**, **verre**, **plastique** ou **métal**.

Ils s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle et ils servent à transporter facilement un produit.

Exemple de **contenants** et d'**emballages** :

- ♻️ Bouteille de shampoing
- ♻️ Bouteille d'huile
- ♻️ Contenant de savon à lessive
- ♻️ Contenant de crème sure
- ♻️ Boîte à œufs
- ♻️ Casseau de fruits
- ♻️ Conserve
- ♻️ Sac de papier
- ♻️ Assiette et papier d'aluminium, etc.

## IMPRIMÉS



Les imprimés, ce sont les **papiers** et les **autres fibres** sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemple d'**imprimés** :

- ♻️ Journaux et circulaires
- ♻️ Magazines
- ♻️ Feuilles lignées ou quadrillées
- ♻️ Enveloppes, etc.





# Matières acceptées dans votre BAC BRUN

## RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Restes de table, aliments cuits et crus ou périmés, nourriture pour animaux domestiques, marcs de café et filtres, sachets de thé, etc.



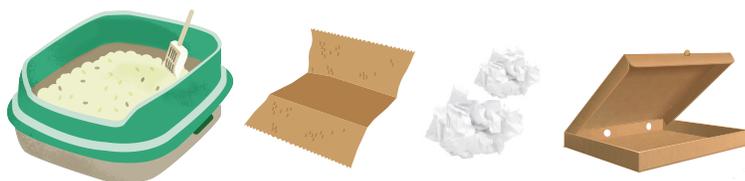
## RÉSIDUS VERTS

- ✓ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées, fleurs, petites branches, plantes d'intérieur et restants d'empotage.



## AUTRES MATIÈRES ORGANIQUES

- ✓ Papier ou carton souillé, mouchoirs, essuie-tout, vaisselles en carton, déjections et litières d'animaux, bâtons ou cure-dents en bois, sacs de papier, etc.



- ✗ Qu'ils soient 100 % compostables, oxodégradables ou biodégradables, les sacs de plastique sont refusés dans la collecte de matières organiques. Nous vous invitons à utiliser des sacs en papier, du carton souillé ou du papier journal.



**Du bac à la terre**  
Collecte des matières organiques



[www.tricycle-mrcvs.ca/compostage](http://www.tricycle-mrcvs.ca/compostage)



# Matières acceptées à votre Réseau des ÉCOCENTRES

**Vaudreuil-Dorion**  
2800, rue Henry-Ford

☀️ MAR - DIM : 8 H - 17 H  
❄️ VEN : 8 H - 16 H  
SAM - DIM : 9 H - 16 H

**Rigaud**  
32, rue de la Coopérative

☀️ LUN, JEU, VEN : 12 H - 17 H  
SAM - DIM : 9 H - 16 H  
❄️ SAM - DIM : 9 H - 16 H

**Saint-Zotique**  
2050, rue Principale

☀️ MAR - VEN : 8 H - 17 H  
SAM - DIM : 9 H - 16 H  
❄️ VEN : 8 H - 17 H  
SAM - DIM : 9 H - 16 H

**Pincourt**  
750, boulevard Olympique

☀️ ❄️ VEN : 8 H - 16 H  
SAM : 9 H - 16 H

☀️ Horaire d'été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre ❄️ Horaire d'hiver : du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars

## Bardeaux d'asphalte



## Bicyclettes ou vélos usagés

Bicyclettes, vélos, pneus et chambres à air usagés

## Bois traité et contreplaqué



bois d'œuvre / meubles en bois / palettes / mélamine / bois de construction / moulures / plancher de bois / etc.

## Carton

\* Boîtes pliées.

## Encombrants non métalliques et non réutilisables

meubles rembourrés / tapis / matelas / toiles de plastique / matériaux isolants / textiles / plastique / fibre de verre / etc.

## Halocarbures

\* Appareils non fonctionnels.  
réfrigérateurs / congélateurs / airs climatisés / déshumidificateurs / refroidisseur à eau / cellier / etc.

## Matériaux de construction secs

céramique / gypse / verre / fenêtres / vitre / toilettes / etc.

## Matériaux d'excavation

asphalte / béton / briques / pierres / ciment / sable et gravier / roches uniquement / etc.

## Masques jetables

\* Déposer dans les boîtes pêle-mêle ou dans des sacs de plastique transparents.  
Masques de procédure / masques respirateur / masques à fenêtre

## Métaux et encombrants métalliques

\* Vidés de tout fluide s'il y a lieu. \*\* Appareils non fonctionnels.  
cuisinières / lave-vaisselle / laveuses / sécheuses / chauffe-eau ou réservoir à huile / BBQ / hotte de cuisine / petits électroménagers et appareils électriques non fonctionnels / tondeuses / souffleuses / articles de métal / etc.

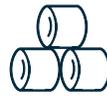


## Peinture, ampoules, batteries

(Produits de la responsabilité élargie des producteurs)



résidus de peinture et leur contenant : apprêt, primer, teinture, vernis, peinture en aérosol / lampes au mercure : ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, ampoules à décharge à haute intensité / batteries et piles : rechargeables ou à usage unique de 5 kg et moins



## Plastiques agricoles issus de balles de foin

pellicules de plastiques, les bâches et sacs silos pour ensilage, les ficelles et les filets



## Pneus avec ou sans jante

\* Sans les sacs de plastique.



## Pneus hors dimension



## Polystyrène (styromousse)

des emballages ou de construction



## Produits électroniques

téléviseurs / lecteurs DVD, CD ou vidéos / radios / ordinateurs et imprimantes / appareils audiovisuels / etc.



## Résidus domestiques dangereux

\* Seuls les contenants fermés, identifiés de 20 litres (5 gallons) ou moins sont acceptés.



adhésifs / aérosols / bonbonnes de carburant pour le camping / bonbonnes et cylindres de gaz comprimé / décapants / diluants / époxydes / essence / extincteurs portatifs résidentiels / filtres à huile / huiles / liquides de refroidissement / pesticides / produits chimiques pour piscine / produits d'entretien / produits nettoyeurs / propane / térébenthine / varsol / etc.



[www.tricycle-mrcvs.ca/reseau-des-ecocentres](http://www.tricycle-mrcvs.ca/reseau-des-ecocentres)



Info-Écocentre / 450 455-5434